

# Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.**

 **Recensement**  
de la population 2025

## Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

### ... mon logement ?

**Année de construction, surface, etc.** connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

### ... mon foyer ?

**Les caractéristiques de votre foyer** pour permettre d'évaluer l'évolution **de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

### ... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.** connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

### ... mes habitudes de vie ?

**Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.** connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

### ... mes données personnelles ?

**Nom, prénom, etc.** Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli ni doublon dans les données du recensement. Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).